

Montréal, cancre des **lobbyistes** enregistrés parmi les 50 villes les plus peuplées du Québec *Page A 3*



Défense canadienne: la disparition de documents en ligne est dénoncée *Page A 2*

Une missionnaire québécoise retenue en otage depuis deux mois au **Cameroun** est libérée *Page A 4*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CV N° 121

LE DEVOIR, LE LUNDI 2 JUIN 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

25 000 CYCLISTES POUR LE 30^E TOUR DE L'ÎLE



MICHAËL MONNIER LE DEVOIR

Quelque 25 000 cyclistes ont envahi les rues de Montréal, dimanche, dans le cadre de la 30^e édition du Tour de l'île. Un événement aujourd'hui festif qui se voulait autrefois un geste politique. *Page A 3*

POINT CHAUD

Écoles juives: les hassidim sont prêts à négocier

Pas question d'enseigner la science ni les religions, dit toutefois leur porte-parole

LISA-MARIE GERVAIS

La communauté hassidique se dit prête à « négocier » de nouveau avec le gouvernement pour se conformer aux lois sur l'enseignement, mais certains points, comme l'enseignement de la science et des religions, seront intouchables.

Québec peut mettre des balises, mais il ne peut pas les « forcer » à faire quelque chose qui va à l'encontre de ce qu'a décidé la communauté, a déclaré au *Devoir* en entrevue téléphonique Alex Werzberger, le porte-parole de la Coalition d'organisations hassidiques d'Outremont (COHO). « Il y a toujours des choses sur lesquelles certaines écoles ne négocieront pas », dit-il en criant dans son cellulaire, comme pour enterrer le vacarme de la rue.

Selon lui, certaines matières obligatoires au programme ne seront jamais enseignées dans les écoles juives, « point final » affirme-t-il, très catégorique. *Exit* le cours Éthique et culture re-

VOIR PAGE 8 : ÉCOLES

AUJOURD'HUI



Les Sports › Tennis. Bouchard et Raonic passent en quarts de finale à Roland-Garros. *Page B 4*

Le Monde › Afghanistan. Un militaire américain est échangé contre cinq talibans: un prélude à la paix? *Page B 1*

Culture › Musique. Le jeu de ping-pong épique de Sean Lennon et Charlotte Kemp Muhl. *Page B 8*



Avis légaux..... B 2
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 2

Le paradigme de la carotte

La sociologue française Nathalie Heinich décortique la spécificité de l'art contemporain

STÉPHANE BAILLARGEON

L'œuvre du Français Michel Blazy intitulée *Mur de poils de carotte* nécessite 180 kg du légume orangé, deux kilos de pommes de terre et de l'eau. Six techniciens peuvent répandre la mixture sur les murs d'un centre d'exposition en quelques heures. Après, il faut laisser les moisissures agir et admirer la dégradation. L'œuvre nourrit les yeux et le nez, alimente la controverse, mais elle ne se mange pas.

Le démontage demande trois personnes munies de combinaisons protectrices et quatre jours de travail avec décapeuses thermiques, spatules et benne d'évacuation. L'artiste n'a pas à diriger la reproduction ou la destruction de son œuvre. Le Fonds régional pour l'art contemporain des Abattoirs de Toulouse a acheté *Mur de poils de carotte*, ou enfin son concept, à la Galerie Jousse, en 2001.

La diversification des matériaux de la production artistique contemporaine ne cesse d'étonner. Tout devient matière à œuvre: la mousse de sècheuse, les mots, le sang ou l'urine. Il faut aussi des collaborateurs de plus en plus atypiques pour les agencer. Des chercheurs en biotechnologies ont aidé Eduardo Kac à réaliser un lapin fluorescent. Des méde-



GALLIMARD

La sociologue Nathalie Heinich

cins ont pratiqué publiquement des chirurgies pour greffer des implants faciaux à Orlan, une oreille sur un bras de Stelarc.

Ainsi va l'art, ou plutôt une partie de l'art de notre temps. Pour la sociologue française Nathalie Heinich, ces exemples et une infinité d'autres présentés dans son dernier livre ne signalent rien de moins qu'une révolution artistique, la constitution d'un nouveau paradigme, celui de l'art contemporain donc, distinct de l'art moderne comme de l'art classique.

VOIR PAGE A 8 : CAROTTE

DROIT DE LA PERSONNE

Des minières canadiennes au banc des accusés

Pour la première fois en Amérique du nord, un Tribunal des peuples se prononce sur l'industrie

MÉLANIE LOISEL

Cinq compagnies minières ont été montrées du doigt, en fin de semaine, lors du Tribunal permanent des peuples (TPP) qui se déroulait pour la première fois à Montréal. Pendant deux jours, un jury composé de huit experts internationaux a été appelé à évaluer l'impact des activités minières de Barrick Gold, Goldcorp, Tahoe Resources, Blackfire Exploration et Excellon Resources en Amérique latine.

Après avoir entendu de nombreux témoins et spécialistes, ils en sont venus à la conclusion que « ces minières seraient responsables de plusieurs violations des droits de l'homme et que le gouvernement canadien est en partie responsable pour ne pas les avoir empêchées et même pour avoir facilité ces violations. »

« Les compagnies minières canadiennes agissent souvent comme de nouveaux colonisateurs. »

VOIR PAGE A 8 : MINIÈRES



La justice pénale pour les adolescents

LE DROIT DE SAVOIR

Faits vécus et regard éclairant sur l'application de la loi

À Canal Savoir, ce soir 20 h

PARTENAIRE MÉDIA : LE DEVOIR

Une coproduction de :

Barreau du Québec



Télé-Québec

Sur les ondes de :



canal SAVOIR

CANALSAVOIR.TV